n.° 62.

Nous Soussignés Commissaires nommés par L'académie royale de Chirurgie avons Examiné une Observation au Sujet d'un Coup de Sabot qu'une fille de 13 à 14 ans à reçu à la partie inferieure laterale interne et un peu posterieure de la jambe gauche, environ trois travers de Doigts au dessus de la malléole. ce coup fût suivi d'une vive douleur mais de peu de durée; Elle ne se fit plus ressentir pendant plusieurs jours. Il ni avoit point à L'endroit du Coup aucune marque Exterieure et tout étoit dans l'Etat naturel. La douleur recommança, et la fille ne marchoit qu'avec peine; un Chirurgien l'Examina et vit que la partie frapée se tumefioit, il y fit une incision jusqu'au periôste qu'il trouva alteré; de cet alteration naquit une Carie considerable. Il la traita en Consequence, Il sortit plusieurs Esquilles Les Chairs baveuses firent des progrès malgré les remedes qu'on mit en usage et enfin cela s'est terminée par une

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 39 n° 167

2.

fistule et quelque tems après par une seconde —
à un travers de doigt au dessous dela premiere qui —
servoient de passage à une matiere savieuse, en —
même tems la malade fut attaquée d'une fievre —
quarte; et à resté six mois dans cet état malgré —
les saignée et autres remedes indiqués. deux medecins —
ont été consultés sur cette maladie et ont decidé —
quil falloit couper la jambe. Sur cette décision —
on à confié la malade aux soins de Mr. Vancoussin
me. Chirurgien à Abbeville qui nous à communiqué —
cette observation; Il à commancé par découvrir la —
maladie avec une trainée de pière à cautere et est —
parvenû par la chûte d'une scarre à penetrer —
dans L'interieur de L'os par consequent à voir —
le siege dela maladie; Il y à porté les —
remedes apropriés et les à mis si bien en usage —
que la malade à été guérie parfaitement en —

deux mois, demême que la fievre qui à disparu au moment que L'os à èté recouvert de bonne chaire. Quoy que les observations de cette Espece ne soient pas rares cependant celle cy merite d'avoir place par Extrait dans nos memoires. /.

Deliberé a Paris le 22 9.bre 1751.

Dupouy

Sarau

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE